

MÉMO D'UTILISATION DU PORTAIL FAMILLE



CONNEXION

- Cliquez sur le lien reçu par email pour accéder au portail famille

ou dans votre barre de recherche internet tapez : mon-portail-famille.fr/acces/cdc-bazadais

- Rentrez vos codes utilisateur (login & mot de passe)
 - Reçus par mail
 - Si perdus, adressez-vous à la structure où votre enfant est inscrit

5 onglets composent votre interface « Portail Famille »

- Mon foyer
- Ma messagerie
- Mes inscriptions
- Mon compte
- Mes documents

MON FOYER

- La fiche enfant et la fiche foyer sont à remplir **obligatoirement** ou à modifier si besoin (veillez à bien renseigner l'onglet PERSONNES HABILITEES en CLIQUANT dessus)

MA MESSAGERIE

- L'envoi de vos documents administratifs constituant le dossier de votre/vos enfant(s) s'effectue **uniquement via l'onglet « Messagerie »**. C'est une démarche capitale.
- Vous pourrez ainsi ajouter un document via l'onglet « parcourir » sur votre ordinateur
- **La liste des documents à joindre :**
 - Attestation de sécurité sociale
 - Attestation d'assurance périscolaire et/ou extra-scolaire à jour
 - Feuille de vaccinations à jour
 - Avis d'imposition (N-1)
 - Certificat médical ou licence sportive à jour
 - Jugement ou acte de justice (dans le cadre du dossier de l'enfant ou de l'adolescent) à jour
- Vos documents envoyés seront ainsi intégrés dans le dossier famille de nos structures

MES INSCRIPTIONS

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ou ACCUEIL DE LOISIRS / POINT ACCUEIL JEUNES

- Cet onglet vous donne la **possibilité d'inscrire ou de désinscrire** votre enfant ou votre adolescent. La garderie et la cantine ne sont pas des services proposés par la CdC du Bazadais.
- **Concernant l'ensemble des structures du territoire, pour qu'une inscription soit possible en réservant sur le portail, vous devez :**
 - Avoir un dossier famille dûment complété avec l'ensemble des pièces administratives jointes (validées par la (le) directrice(eur).
 - Être à jour du paiement de vos factures.

RÉSERVATION

Les demandes de réservations sont traitées sur la base des critères suivants :

- **la priorité d'accès est donnée aux familles du territoire qui fréquentent régulièrement les structures,**
 - **vous devez respecter les périodes de réservation,**
 - **les demandes seront également traitées par ordre d'arrivée.**
-
- Pour le périscolaire
 - ✓ La réservation (inscription ou annulation) est possible jusqu'à la veille 18h.
 - Pour les mercredis
 - ✓ La réservation (inscription ou annulation) est possible jusqu'au vendredi de la semaine précédente midi (12h).
 - Pour les vacances scolaires
 - ✓ La période de réservation (inscription ou désinscription) est à réaliser durant la période prévue à cet effet.
 - ALSH Bazas : 35 jours à 11 jours avant le début des vacances
 - Les autres structures : 25 jours à 11 jours avant le début des vacances

MON COMPTE / MES FACTURES

Cet onglet permet UNIQUEMENT de **consulter le détail des factures** de votre foyer. Le Trésor Public reste le centre encaisseur en fournissant l'avis des sommes à payer. Il **ne faut pas tenir compte de la pastille de couleur rouge** qui indique que les factures ne sont pas réglées.

MES DOCUMENTS

Cet onglet permet de visualiser les informations des structures concernées (programmations, thématiques hebdomadaires, photos & souvenirs).

Cet onglet permet également de visualiser la liste des pièces administratives à fournir pour avoir un dossier complet (fichier PDF permanent).

ESPACE « NEWS »

Cet espace permet de consulter les dernières nouvelles de votre structure, d'y lire une information importante. **Prenez l'habitude de le consulter régulièrement !**